

Vous avez récemment porté un intérêt par l'intermédiaire d'un de nos membres à notre jeune association de professionnels de l'immobilier et de la construction.

Notre association regroupe des professionnels :

**expert immobilier, agricole et foncier,
conseiller en gestion de patrimoine,
notaire,
avocat,
géomètre,
en technique et pathologie du bâtiment ...**

et souhaite étoffer sa compétence collective afin d'améliorer le niveau de qualification de ses membres pour répondre à la demande d'une clientèle de plus en plus exigeante.

Cette caractéristique a déjà permis sous le logo **ADEXVAL** de soumissionner à des appels d'offres de marché public et d'obtenir des commandes face à des majors de l'immobilier et de la construction compte tenu des frais généraux moindre de nos structures individuelles.

Frais de dossier : offert

Droit d'entrée : 150 €

Cotisation annuelle offerte la première année civile.

Le fait d'adhérer vous donne droit à :

des tarifs remisés de 30 à 40% sur nos actions d'information - formation par rapport aux non-membres

un tarif assurance groupe pour la pratique de l'expertise à haut niveau de garantie

un partenariat privilégié avec la SAFER et autres partenariats en cours de négociation pour développement de la clientèle

une remise de 30% sur l'utilisation du logiciel EXPERTVAL.

un site internet – vitrine de l'association en cours d'amélioration avec trame du mini site pour chaque adhérent.

Frédéric ORGNON

Président ADEXVAL

Expert immobilier près la Cour d'Appel

Chartered Surveyor

Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat

Siège : 175 Bd St Exupéry - 83 480 PUGET SUR ARGENS



+33 (0) 7 78 69 59 03 -



www.adexval.fr -



contact@adexval.fr

Association ADEXVAL, association régie par la loi du 1er juillet 1901
Enregistrée à la préfecture du Var sous le n° w832015235 en date du 24 novembre 2017